

APPEL A LA SOLIDARITÉ DES STRUCTURES

AVEC LES ARTISTES CONTEURS

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ARTISTES CONTEURS – APAC

Nous, les artistes conteurs, par notre association nationale APAC, nous interpellons ici les structures, associations, communes, communautés de communes, festivals, bibliothèques, Foyers ruraux, à tenir compte de la grande précarité qui menace les artistes conteurs intermittents suite à cette crise et cette longue période attendue de confinement.

Un appel national a été lancé pour demander au ministère l'obligation aux structures d'honorer les contrats pendant cette période, payer les salaires aux artistes et transmettre à Pôle Emploi les Attestations Employeur Mensuelles.

Un certain nombre de théâtres, médiathèques, associations, ont spontanément agi dans ce sens. Le ministre de la culture Franck Riester avait déjà lancé le mot d'ordre à tous les lieux et tutelles d'honorer les contrats.

Néanmoins, dans un grand nombre de cas, et dans notre secteur, nous constatons que les structures ont eu d'autres réactions : propositions de report ou annulations pures et simples sans contrepartie.

Toute la profession est touchée, et les artistes le sont particulièrement dès aujourd'hui. Les annulations de dates se prolongent déjà au-delà de la période de confinement, certaines concernent le mois de juin. Et parallèlement, en cette période où tout semble suspendu, les artistes n'enregistrent quasiment aucune nouvelle programmation de spectacles. La reprise des activités artistiques prendra du temps.

Cette baisse d'activité va remettre en question pour beaucoup d'entre nous notre droit aux indemnités de Pôle Emploi en tant qu'intermittents du spectacle et nous plonger dans la précarité malgré la décision déjà prise de neutraliser la période d'arrêt de confinement.

Il nous semble, à la suite du nombre d'annulations faites parfois par simple mail, que les structures n'ont pas toujours conscience de ce que cela représente pour chaque artiste.

Nous vous demandons donc d'honorer autant que possible les contrats prévus. Si vous ne le pouvez pas, nous pouvons engager un combat conjoint pour que les collectivités territoriales honorent les financements planifiés.

Nous avons conscience, et c'est la particularité de notre art de conteur.se, qu'un nombre important de petites structures, associations qui prennent déjà le risque de nous programmer et font un énorme travail d'accès à la culture pour toutes et tous n'ont pas la possibilité de payer des contrats sans bénéficier de recettes d'entrées ou de subventions qui sont pour l'instant gelées.

Nous tenons à vous informer des appels qui se lèvent de tous côtés. L'heure est grave.

C'est pourquoi parallèlement, nous interpellons la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud et le Ministre de la Culture, Franck Riester, pour que soient prolongés les droits acquis des intermittents du spectacle sur une période minimum de six mois au-delà la période de confinement.

Afin que la Culture et les artistes qui la développent comme vous au quotidien ne soient pas les victimes collatérales du Coronavirus, nous faisons appel à votre solidarité.